CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E205140** **VALABLE JUSQU'AU** **10/07/2027**

ÉDITÉ LE 10/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2012

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2024

Capital : 85 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 75328581600017

Siret : 753 285 816 00017

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9265128

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022109639104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022109639104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : TESTE PEINTURE

Sigle : JEAN LOUIS TESTE

8 RUE DES ROUGES GORGES
66700 ARGELES-SUR-MER

Téléphone : 06 73 96 78 97 **Fax :**

Portable : 06 31 70 16 72

Responsabilité légale :
BALENT JEAN-BRUNO EMMANUEL RAOUL PRÉSIDENT / ROUSSEL ÉRIC ROBERT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.teste-peinture.fr

E-mail : jeanbrunobalent@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 678 492 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6121	Ravalement en peinture	7	11/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 12:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.